



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 18/07/2025

Reçu en préfecture le 18/07/2025

Publié le 18/07/2025

ID : 034-213400880-20250709-D2025\_51-DE

FINANCES PUBLIQUES

N° 7300-SD

**Direction départementale  
des Finances publiques de l'Hérault**

Pôle d'évaluation domaniale  
334 allée Henri II de Montmorency  
34000 MONTPELLIER

Évaluateur : Caroline BESER  
Téléphone : 06 11 38 10 43  
Courriel : caroline.beser@dgfip.finances.gouv.fr  
OSE : n° 2025-34088-50085  
DS n° : 25140125

**COMMUNE DE COURNONTERRAL**

Montpellier, le 04 juillet 2025

### **Lettre valant avis du Domaine**

Objet : Prorogation de la valeur vénale fixée par l'avis n°2024-34088-29219

Par une saisine du 03/07/2025, vous sollicitez l'avis du pôle d'évaluation domaniale, quant à la cession de parcelles ou d'emprises de parcelles cadastrées AR 24p AR 35 AR 98 pour une superficie totale de 24 321 m<sup>2</sup>.

Les parcelles sont situées Rue des Bleuets 34660 Cournonterral.

Vous indiquez que le précédent avis du 4 juin 2024 est désormais révolu.

Par ailleurs, vous précisez qu'aucune modification concernant les parcelles n'est intervenue depuis la précédente évaluation par le PED.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la valeur vénale fixée à 4 000 000 €, hors droits et charges, et assortie d'une marge d'appréciation de 10 %, est reconduite.

Le présent avis est valable 12 mois.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques et par délégation,  
Le directeur du pôle État-Expertise  
Lionel COLOMB

Envoyé en préfecture le 18/07/2025

Reçu en préfecture le 18/07/2025

Publié le 18/07/2025



ID : 034-213400880-20250709-D2025\_51-DE